

Siège
35, route de la Quemine
71500 Branges

EXTRAIT
du registre des délibérations du Comité Syndical
du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple du Louhannais

Séance du 27 juin 2024

Séance du 27 juin 2024
Nombre de membres
du Comité Syndical
en exercice : 96

Présents à la séance : 58
Votants : 71

Date de la convocation :
14 juin 2024
Date de l'affichage :
28 juin 2024

Objet de la délibération

**Accueil d'un
collaborateur
occasionnel bénévole.**

L'an deux mille vingt- quatre, et le vingt-sept du mois de juin à dix-huit heures trente, le Comité Syndical du SIVOM du Louhannais, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, Salle du Marais, à Branges, sous la présidence de M. Christian CLERC.

Les délégués représentent leur communauté de communes d'appartenance pour les délégués de Bresse Louhannaise Intercom' et leur commune d'appartenance pour les autres pour la compétence SPANC, leur communauté de commune d'appartenance pour la compétence SIREN et les deux simultanément pour la compétence SIVOM.

Présents : Mmes BAILLET Pascale, BEY Sandra, BUTTIGIEG Auréline, CHAUSSAT Virginie, COLIN Christelle, COUILLEROT Chantal, DIMBERTON Marie, DUROUX Nadine, FRAPPET Martine, GRAPIN Annick, GUIGON Martine, JAEGER Claire, JAILLET Françoise, KOCKELBERGH Suzanne, LACROIX MFOUARA Béatrice, LAGUT Jocelyne, LARUE Anne, MOREIRA Véronique, MOREL Martine, POULARD Magalie, PUGEAUT Angéline, THEVENET Catherine, VINCEROT Béatrice, MM BARBOTTE Alain, BERNARD Eric, BESSON Stéphane, BLANC Eric, BOILLET Stéphane, BORNEL Daniel, BRAUD Benjamin, CABUT Jérôme, CHAMBON Dominique, CHASSERY Robert, CLERC Jean-Yves, CLERC Christian, COUCHOUX Eric, COULON Jean-François, DAVID Frédéric, DONGUY Roger, FARIA Xavier, FATET Alain, FONFREIDE Serge, GALOPIN Christophe, GELOT Jacques, GROS Stéphane, GUICHARD Christian, GUIGUE Jean Michel, LABOURIAUX Daniel, MARICHY Patrick, MASSOT Denis, MERLIN Denis, PERNIN Philippe, PERRET Michel, PIRAT Daniel, POUSSIN Luc, SERRAND Franck, TREFFOT Claude, VITTAUD Jean-Pierre.

Excusés (représentés par) : Mmes BLANCHARD Karine (POULARD Magalie), BONIN Sylviane (POUSSIN Luc), FAUVEY Audrey (JAILLET Françoise), GROSS Stéphanie (DUROUX Nadine), MALOIS Jessica (COLIN Christelle), TISSERAND Patricia (CHASSERY Robert), MM CAMUS Denis (MOREL Martine), DE VECCHI Eric (JAEGER Claire), FERRIER Antoine (PUGEAUT Angéline), MORAND Stéphane (BARBOTTE Alain), MOREY Pascal (GALOPIN Christophe), VADOT Anthony (BORNEL Daniel), VICCHIO Stéphane (THEVENET Catherine).

Excusés non représentés : Mmes DEJEAN-AGRON Marie, RODOT Nelly, MM BENARD Théo, DUBOIS Claude, GONTCHARENKO Alain, MALIN Jacky, PILLON Christophe, TABOURET Christophe.

Absents : Mmes BOISSOT Agnès, DA SILVA Mariana, GAUTHIER Sophie, GUILLOT Jennifer, MALAISE Laure, WILLAUER Françoise, MM BADET Guillaume, BEY Pascal, CAUZARD Philippe, COLIN Jean-François, COLIN David, FERRE Jérémy, GAUTHIER Bernard, MORAND Johan, REBOULET Jean Michel, VIVANT Jérôme, WITMANS Matthijs.

⊙⊙⊙⊙

Le SIVOM a reçu de la part de Mme Emmanuelle Paccaud une offre de collaboration bénévole au service compostage du SIVOM. Cette personne possède des compétences et de l'expérience dans les domaines du compostage, elle est "guide composteur" formée par le CNFPT. Elle propose de réaliser, dans ce domaine, toutes tâches utiles au service et en particulier de réaliser les missions suivantes :

- 1- Participer à l'installation de placettes de compostage collectif.
- 2- Participer à la formation des usagers.
- 3- Assurer le suivi et l'entretien des sites de compostage collectif.

Compte tenu des conditions actuelles d'organisation et de fonctionnement du service, des moyens en personnel dont il dispose, des actions et/ou projets en cours et ceux à mettre en œuvre avec la mise en place de la collecte séparée des biodéchets et la mise en œuvre de placette de compostage collectif, la collaboration bénévole de Mme Paccaud serait grandement utile au service.

Elle pourrait effectuer, au sein du service compostage les missions énumérées plus haut.

Pour l'exécution de ces missions, l'ensemble des moyens matériels nécessaires à leur exécution serait mis à sa disposition et elle serait placée sous l'autorité hiérarchique de M Mazoyer, maître composteur du SIVOM.

La collaboration bénévole pourrait se réaliser sur juillet et aout 2024.

Le contrat d'assurance du SIVOM garantie bien les risques liés à la collaboration bénévole d'un tiers aux missions des services publics syndicaux.

Il est par conséquent proposé d'accepter l'offre de collaboration bénévole formaliser cette collaboration par la conclusion d'une convention dont le projet délibération.

Le comité syndical décide à l'unanimité :

- D'accepter l'offre de collaboration bénévole de Mme Paccaud pour la réalisation des missions sus énumérées au sein du service compostage et durant la période susmentionnée ;
- D'approuver la convention annexée à la présente délibération qui précise les conditions et les modalités de la collaboration bénévole et d'autoriser M. le président à la signer ;
- D'autoriser M. le président à effectuer les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré le 27 juin 2024

Pour extrait conforme
Le Président,
Christian CLERC.

Certifié exécutoire pour avoir été reçu à la Sous-Préfecture le 28 juin 2024

Publié, affiché, notifié le 28 juin 2024.

REÇU EN PREFECTURE

le 28/06/2024

Application agréée E-legalite.com